

La Gazette

SOUGÉENNE

N° 22 - OCTOBRE 2025



Informations officielles de la commune de Sougé

Tél. 02 54 72 44 43 Site internet : <https://www.souge.fr/> Facebook : Sougé Loir et Cher - Panneau Pocket

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Ouverture prochaine du commerce multiservices

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture prochaine de «La Bulle», votre nouveau commerce multiservices, au cœur du village de Sougé.



C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'impatience que nous nous apprêtons à vous accueillir dans un lieu chaleureux et convivial, qui sera à la fois votre épicerie et votre bar.

Notre objectif est de créer un véritable lieu de vie, un espace où vous trouverez non seulement des produits de première nécessité, mais aussi un endroit pour vous retrouver, échanger et partager de bons moments.

Nous comptons proposer davantage de services au fil des semaines suivant l'ouverture, comme un relais colis, la presse locale, ou l'organisation d'événements pour participer à l'animation de Sougé.

À très bientôt pour fêter l'ouverture de votre Bulle ! ■■

Mélanie et Geoffroy

Ce bulletin est distribué dans les boîtes aux lettres et ne peut être vendu. Merci à tous les participants. Directeur de publication, conception, réalisation : la Commission communication

Imprimé par nos soins - Mairie de SOUGÉ 2, impasse de l'Église - 41800 SOUGÉ

Ne pas jeter sur la voie publique



Vos rendez-vous à venir



Festillésime 41
La culture en territoire

MUSIQUE CLASSIQUE

SOUGÉ

Samedi 11 octobre / 20 h 30 - Église

Quatuor DIVERTIMENTO

»» Information :
Mairie 02 54 72 44 43

Mardi 14 octobre 2025 à 20h00

**Commission publique
voie verte**

**Organisée par les services
de la CATV**

Salle des fêtes de SOUGÉ

Le vendredi 17 octobre 2025

18h30

**ALBERTINE RACONTE
GUY DE MAUPASSANT**

Bibliothèque de Sougé

Le vendredi 24 octobre 2025

18h30

CONFÉRENCE

DE THIERRY KEDINGER

« Trois peintres grecs :
Kontoglou,
Tsarouchis et Moralis »

Salle des fêtes de Sougé

Le lundi 11 novembre 2025

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Rassemblement

Devant la mairie de Sougé à 11h15

Le vendredi 21 novembre 2025

18h30

**ALBERTINE RACONTE
MARCEL PAGNOL,**

« LE CHÂTEAU DE MA MÈRE»

Bibliothèque de Sougé

Le vendredi 12 décembre 2025

18h30

CONFÉRENCE

DE THIERRY KEDINGER

« Le Retable d'Issenheim »

Salle des fêtes de Sougé

Le samedi 31 janvier 2026

Repas de la St Vincent

organisé par le comité des fêtes

Salle des fêtes de Sougé



Commune de Sougé

Concours des maisons fleuries 2025

M. COUTY Guy et Mme SAILLARD Solange	Hors concours
Mme NIOT Murielle	Hors concours
M. FRAIN Thierry et Mme GUILOINEAU Annette	Hors concours
M. et Mme NIVAUT Maurice et Denise	1 ^{er}
M. MENANT J-Louis et Mme GODIER Pascale	2 ^{ème}
M. et Mme CORNILLEAU J-Luc et Marie-Antoinette	3 ^{ème}
M. et Mme OCRE Patrick et Sophie	4 ^{ème}
M. et Mme CHOISY Clément et Aurélie	5 ^{ème}

Les prix seront distribués chez les habitants par les membres de la commission fleurie



Les bruits de voisinage dont font partie les bruits liés aux travaux effectués dans le jardin, sont réglementés par le code de la santé publique aux articles R.1336-4 -à 13.

Les horaires des travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2017 du préfet du Loir et Cher (mis à jour le 12 septembre 2024), relatif à la prévention et la lutte contre les bruits de voisinage en Loir et Cher.

La tonte de pelouse et d'une manière générale, l'utilisation de matériel bruyant (tondeuses, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc...) doivent respecter les horaires précis. ■■

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

*J'entretiens
mon trottoir !*

La commune vous
remercie
pour votre participation à
l'effort collectif et citoyen

« Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté sur toute la longueur de son habitation »

Règlement Sanitaire Départemental (art.32).

✓ Balayage
✓ Désherbage (arrachage ou binage)
✓ Démoussage

L'ACTU DÉCHETS N° 9



Compostage individuel

- En tas
- Au pied des plantations
- En composteur

COMPOSTEURS
en vente auprès du
SYVALORM :



Rendez-vous sur notre site,
onglet : « mes démarches »



2 modèles disponibles :
Bois : 300l
(72Hx70L cm) - 25 €
Plastique recyclé : 650l
(85Hx120L cm) - 30 €

Comment créer un site de compostage partagé ?

Vous êtes un(e) habitant(e) intéressé(e) par l'installation d'un site de compostage partagé dans votre quartier, votre résidence privée... ?

Ou bien vous êtes élu(e) et souhaitez en installer un sur votre commune ?

Vous pouvez contacter directement l'**association ATHENA** par mail à compost@asso-athena.fr ou par téléphone au 06 13 50 50 89.

Le TOUT est pris en charge par le SYVALORM !

Transformer ses déchets organiques en matière fertilisante : un geste écologique et économique

Composter permet de réduire ses ordures ménagères de 30%



<https://www.asso-athena.fr/>

Autres astuces pour réduire ses déchets de cuisine :

Don de ses biodéchets à un voisin intéressé ?

Le déploiement des sites de compostage est progressif et nécessite plusieurs années !

Adoption de 2 ou 3 poules ?

Réduire ses biodéchets : un geste écologique qui contribue à la maîtrise des coûts !

Composter c'est éviter à des camions de collecte de parcourir de nombreux kilomètres pour ramasser de l'eau, et des déchets organiques qui, privés d'oxygène lorsqu'ils seront enfouis, émettront des gaz à effet de serre notamment du méthane !

Quels déchets composter ?

Déchets de jardin :

- ✓ Tontes séchées
- ✓ Feuilles, fleurs fanées
- ✓ Tailles de haie
- ✓ Plantes
- ✓ Petits branchages



Gages de réussite du compost :
Aérer, mélanger et équilibrer les apports secs et humides !

Déchets de cuisine :

- ✓ Epluchures de fruits et légumes, agrumes...
- ✓ Marc de café, filtres, dosettes de café et sachets de thé biodégradables
- ✓ Coquilles d'œufs finement écrasées
- ✓ Essuie-tout/mouchoirs
- ✓ Restes de repas

DÉCONSEILLÉS : cendres, déchets carnés et poissons, produits toxiques, d'hygiène et médicinaux...

Pour un usage non potager du compost : les litières animales biodégradables peuvent être compostées.

En respectant ces précautions, le compost peut être réparti en surface pour un compost frais de 3 à 6 mois ou mêlé à la surface de la terre pour un compost mûr de 6 à 9 mois.

RÉDUIRE SES BIODECHETS

Le SYVALORM vous accompagne !

Compostage partagé

Le SYVALORM poursuit le développement des sites de compostage partagé dans les bourgs, quartiers, bas d'immeubles...

Depuis avril 2023, 26 sites ont été installés sur l'ensemble du territoire ; ils sont désormais en cours de suivis.



Afin d'accompagner l'installation, et d'assurer un suivi des sites de compostage partagé, le SYVALORM a conclu un partenariat avec l'association « ATHENA » basée à Sargé-sur-Braye

<https://www.asso-athena.fr/>



Composter ses biodéchets est possible en maison individuelle, avec ou sans jardin, et même en habitat collectif ou en résidence !

NOUVEAU en 2025 !

2 soutiens financiers* pour aider à réduire ses déchets verts du jardin :

- Une aide financière à hauteur de 50% de la facture acquittée de l'**achat d'un broyeur** chez un professionnel, limitée à 45€ par foyer tous les 10 ans.
- Une aide financière à hauteur de 50% de la facture acquittée de la **location d'un broyeur** chez un professionnel, limitée à 45€ par foyer et par an.
- Une aide financière à hauteur de 50% de la facture acquittée de l'**achat d'un kit-mulching ou d'une tondeuse mulching** chez un professionnel, limitée à 30€ une seule fois par foyer.

*Les 2 dispositifs d'aide financière au broyage ou au mulching sont en téléchargement sur : www.syvalorm.fr « prévention – subvention ».



Réussir son compost ?

Quelques astuces et conseils...



Certains déchets n'ont pas leur place dans le composteur !

La cendre, et autres particules fines, asphyxient les vers de terre : ils respirent au travers de leur peau !

593 composteurs* subventionnés par le SYVALORM en 2024



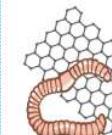
Un composteur bien exposé !

Protéger le compost des excès d'eau et de soleil : le placer à l'ombre, à l'abri du vent et de la pluie.



Mélanger régulièrement le contenu !

Ce geste permet d'activer la décomposition des déchets.



Placer le composteur à même la terre !

Un grillage renforcé pourra empêcher l'intrusion de nuisibles tout en permettant la circulation des lombrics.



Une humidité suffisante, mais pas excessive !

Les organismes du compost ont besoin d'eau pour vivre et seraient privés d'air dans un tas trop humide.



Alternner les apports secs et humides pour un bon équilibre !

Tendre vers le 2/3 de déchets bruns (carbone) pour 1/3 de déchets verts (azote).



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître
l'évolution
du cheptel
apicole



Améliorer
la santé
des abeilles



Mobiliser
des aides
européennes





FERMETURE COMMERCIALE DU RÉSEAU TÉLÉCOM CUIVRE : 31 JANVIER 2026

**PRÉPAREZ-VOUS DÈS MAINTENANT POUR ÉVITER UNE
COUPURE DE VOS SERVICES INTERNET ET DE TÉLÉPHONIE
FIXE AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 2028**

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement s'achève/est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Sougé en novembre 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en novembre 2028 sur notre commune.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau¹, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre² pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

¹ Si vous ne savez pas répondre à cette question, contactez votre opérateur de téléphone fixe et/ou internet

² Pour les locaux qui ne pourront être rendus éligibles à la fibre optique, des solutions alternatives performantes seront proposées par les opérateurs.

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture³.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard en novembre 2028 tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après novembre 2028. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre⁴. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des **débits plus élevés** que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le **signal est de meilleure qualité** pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de **nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure**.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une **plus grande pérennité**.
- Et enfin, la fibre offre de **meilleures performances énergétiques** : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe⁵.



Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

³ En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes

⁴ Ou autre solution alternative.

⁵ Enquête Arcep, « Pour un numérique soutenable », édition 2022. Disponible ici :

https://www.arcep.fr/uploads/txt_gspublication/enquete-PNS-edition2022-infographie_avril2022.pdf





ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL QUI S'EST TENU LE JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux du Conseil municipal sur : <https://www.souge.fr/>

Les personnes n'ayant pas d'accès à internet peuvent s'adresser au secrétariat de la Mairie pour recevoir un exemplaire.

Ordre du jour :

1. Secrétariat de l'assemblée :

- a. Désignation des secrétaires de séance
- b. Approbation du procès-verbal en date du 24 juin 2025

2. Gestion administrative :

- a. Validation de la décision du Maire

3. Gestion financière :

- a. Ajustement inventaire et actif sur exercices antérieurs
- b. Exercice du droit de préférence de la commune – Acquisition des parcelles boisées cadastrées ZI135 et ZI136
- c. Prise en charge d'une part du tarif de la cantine scolaire
- d. Vente de coupe de foin
- e. Tarif prix de vente des chambres froides de l'ancienne Boucherie.
- f. France Ruralité Revitalisation « plus » - Exonération CFE

Informations diverses :

Le 5 septembre 2025,

Le Maire, Bernard BONHOMME





Commission publique VOIE VERTE

Mardi 14 octobre 2025 à 20h00

Salle des fêtes de SOUGÉ

Organisée par les services de la CATV



Point info radar :

Dans un but préventif et après plusieurs signalements de vitesses excessives route de Villée, le radar a donc été mis en place de juin à septembre.

En deux mois sur la route de Villée, nous avons enregistré les vitesses de 4 300 véhicules sortants du village et 3 973 entrants. Nous constatons sur le relevé du radar que la vitesse moyenne des véhicules entrants est de 41km/h et celle des véhicules sortants de 46km/h.

Cependant, nous notons que 39.88% des véhicules sortants et 26.58% des véhicules entrants roulent au-dessus de la vitesse autorisée à savoir 50km/h sur cette route. ■■



Décret n°2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

EN LIGNE LE VENDREDI 06 FÉVRIER 2026 à MINUIT

SUR PAPIER VENDREDI 06 FÉVRIER 2026 (HORAIRES DE LA MAIRIE)



Bibliothèque de Sougé

La conférence proposée, mercredi 2 juillet, par **Francis Laroche**, cadre de santé, a été particulièrement appréciée .

L'intervenant , qui expliquait les causes , les risques et les traitements du diabète et de l'hypertension , a pris le temps de répondre aux nombreuses questions du public. ■■.

La bibliothèque a tenu un stand lors de la brocante du 15 août. Les bénévoles ont réussi à brader de nombreux ouvrages malgré la chaleur particulièrement accablante ce jour-là !

Nous remercions l'UST pour l'emplacement.

Cette journée leur a aussi permis de se faire connaître auprès des habitants de villages voisins et peut-être d'attirer de nouveaux lecteurs ! ■■



Les séances de lecture et le prêt de livres reprennent également avec les classes de Sougé. La bibliothèque est ravie d'accueillir une nouvelle bénévole, Catherine Jouvin. Nous serons donc cette année plus nombreuses pour assurer les permanences et faire vivre ce lieu agréable au coeur du village . Nous vous rappelons que le prêt est gratuit et qu'il vous permet l'accès aux ressources de la médiathèque numérique ■■.



Vendredi 24 octobre, **Thierry Kedinger** donnera une conférence autour de trois peintres grecs du XX^e siècle : Fotis Kontoglou, Yannis Tsarouchis et Yannis Moralis.

Vendredi 12 décembre, l'artiste s'intéressera au Retable d'Issenheim, chef d'œuvre du XVI^e siècle, aujourd'hui à Colmar, au musée Unterlinden. ■■.

Françoise Albertini reprend ses lectures et nous propose, vendredi 17 octobre, deux nouvelles de Guy de Maupassant « Le Vieux » et « Menuet » ; elle reviendra vendredi 21 novembre pour nous lire des extraits du « Château de ma mère » de Marcel Pagnol. Un verre de l'amitié nous permettra un moment d'échanges après ces lectures. ■■.

Bibliothèque de Sougé

LE TEMPS DES HISTOIRES

Albertine Conte Maupassant

Deux nouvelles pittoresques vues par un œil qui cueille les images, les attitudes et les gestes.

Toute la savoureuse verve de son auteur !

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025
À 18h30 bibliothèque de Sougé

Tous publics - Participation libre

Pour conclure la soirée, nous prendrons un verre en toute convivialité.

Exposition d'arts plastiques

Sougé a accueilli, dans le cadre de ses expositions trimestrielles, **Olivier Durand**, peintre et sculpteur, mais aussi président de l'association des Artistes du Loir-et-Cher. Son exposition intitulée « **Origine** », trouvait un écho tout particulier ici, puisque l'artiste a des racines familiales à Sougé : ses arrière-grands-parents y vivaient autrefois.

À travers cette présentation, le public a pu découvrir un univers singulier avec des sculptures réalisées à partir de souches de bois brut qui dialoguaient avec des toiles travaillées au brou de noix et à l'encre de Chine. Une recherche artistique mêlant matières naturelles et gestes ancestraux, en parfaite cohérence avec le thème choisi.

Le vernissage, organisé le 16 août, s'est déroulé en présence de Bernard Bonhomme, maire de Sougé, entouré de nombreux élus et artistes venus saluer le travail d'Olivier Durand et partager ce moment de rencontre culturelle. ■■



Concert de piano

Le talentueux pianiste Simon Loiseleur a offert aux Sougéens un concert le 6 septembre, à l'église. Au programme, la chimère pour piano n°6, de sa composition, et Johann Pachelbel, deux chaconnes pour piano.

De nombreux Sougéens et Sougéennes et des habitants des alentours ont assisté à ce concert qui nous a tous enchantés. L'église St Quentin a permis ce moment magique ! ■■

Merci à Simon Loiseleur



Une belle rentrée des classes

Cette année, nous pouvons être rassurés quant à nos effectifs qui ont entraîné un changement dans l'organisation des écoles.

À Sougé, à l'école du haut, les petites sections, moyennes sections et une partie des grandes sections sont accueillies par Maud Janvier-Provost, et à l'école du bas les grandes sections et CP par Céline Doucet.

À Trôo, ce sont les CE1 et CE2 avec Augustin Foureau et à Ternay les CM1 et CM2 avec Laure Savignat.

Le SIVOS a recruté afin d'avoir 2 personnes sur chaque temps de cantine.

Pendant les travaux de renaturation des cours d'école, un aménagement provisoire a été mis en place en concertation avec Maud et Céline

Les enfants ont été très contents de retrouver leurs camarades et leurs enseignants.

La présidente du SIVOS :

Mme Valérie BLANQUET

Comité des fêtes

Notre pétanque du 9 août a eu un franc succès avec 70 équipes, du jamais vu depuis la création de la pétanque par le comité des fêtes sous un soleil magnifique et chaud.

Le président du comité des fêtes :

M. Eddie RAGUENEAU ■■

Vide-greniers

Dans la continuité des années précédentes le vide-greniers s'est déroulé sous un soleil resplendissant. Les exposants divers et variés étaient satisfaits de leur journée et nombreux ont été les visiteurs.

Merci aux bénévoles pour la réalisation de ce vide-greniers sougéen.

A l'année prochaine !

Marinette Busson

Présidente de l'UST ■■

Intervillages à Choue

Choue Intervillages... And the winner is... Après avoir terminé 5^{ème} puis 2^{ème} lors des précédentes éditions, c'est à la première place que nous retrouvons cette année notre équipe Sougé /Bonneveau à l'Intervillages de Choue. C'est toujours dans l'esprit de camaraderie que les différentes équipes se sont défierées dans les épreuves proposées, entre jeux d'équilibre avec le surf mécanique, de force avec le tir à la corde et tant d'autres. Un grand bravo à eux ! ■■

Ensemble et solidaires (UNRPA)

L'association a participé à la brocante du village. Avec un grand succès, les visiteurs ont apprécié notre travail, tout a été fait avec des matières de seconde main (tissus, laine, boutons et autres).

Nous remercions l'association UST pour l'emplacement.

Nous nous rassemblons tous les jeudis de 14h à 17h pour les confections et nos joueurs de cartes tous les mardis de 14h à 17h.

D'autres projets à venir :

- Repas du 4 octobre 2025
- Un voyage courant 2026

Si des personnes veulent rejoindre l'association, elles sont les bienvenues.

Les membres de l'association ■■



Vinyoga

Mylène Anquetil, de l'association **Corps en mouvement**, reprend les cours de Vinyoga à partir du mardi 23 septembre 2025 jusqu'au 23 juin 2026.

Les cours se tiendront tous les mardis de 9h à 10h15 à la salle des fêtes.

Si vous êtes intéressés(e)s, n'hésitez pas à venir, le premier cours est gratuit. ■■



L'association des propriétaires terriens et chasseurs de Sougé

L'association s'est réunie pour organiser le repas qui s'est déroulé le samedi 31 mai 2025, 33 personnes étaient présentes.

Cet été, nous avons fait 3 battues aux renards, et 3 battues sont prévues cet hiver au cours de la saison de chasse 2025-2026.

L'association se compose de 26 chasseurs dont 3 nouveaux pour cette saison.

Le bureau remercie tous les propriétaires et chasseurs de soutenir notre association. Un grand merci ! ■■



Perche Nature

La mare à la Bouvarderie

Jeudi 18 septembre, 7 personnes ont répondu à l'appel, dont 4 de Perche Nature, afin de redonner vie à la mare située à La Bouvarderie. Le temps magnifique nous a bien aidés et le pique-nique convivial a permis de renforcer les liens, ce fut une journée bien remplie et nous étions tous contents du résultat.

Nous espérons que cette mare permettra de protéger la biodiversité locale et que les Sougéens seront fiers de cette réhabilitation. ■■



Ce bulletin est distribué dans les boîtes aux lettres et ne peut être vendu. Merci à tous les participants. Directeur de publication, conception, réalisation : la Commission communication

Imprimé par nos soins - Mairie de SOUGÉ 2, impasse de l'Église - 41800 SOUGÉ

Ne pas jeter sur la voie publique



ARTISANS, ENTREPRISES DE SOUGÉ



SACOUDRA
Créa

Christine Rufflin
3 Les Eches
41100 Sougé
sacoudraeau@gmail.com
06-04-46-67-89

Couture, Retouches, loisirs créatifs.

Les potions d'Éva

RHUMS ARRANGÉS
FABRICATION ARTISANALE

41800 Sougé
28500 Allainville
06.71.07.16.56
lespotionsdeva@orange.fr

RELAIS ÉQUESTRE

Mr et Mme DOUBLET
15, rue des Ponts de Braye
Tél. 02 54 72 45 45

Julie'Beauty

Julie'Beauty vous accueille à son domicile à partir du 1er Novembre 2022

Elle vous accueille à Sougé (41800)
N'hésitez pas à prendre rdv par téléphone ou Messenger

Horaires:
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 09h30-18h
Samedi : 09h30-16h
Fermé le mercredi et dimanche

Sur présentation de ce flyer -10% sur votre première prestation

Julie
8 rue de la poste
41800 Sougé
0683667458
Page facebook: Julie'Beauty

PLEUVRY CHRISTIAN
MATERIAUX ANCIENS

Le Noyer Motron
41100 SOUGÉ

Achats/Ventes
Décoration et Mobilier de Jardin
Cheminées - Poutres - Bassins - Sol

Christian.pleuvry@free.fr
06 08 63 95 61

Alexandra Skliar-Piguet
ASP - Art, Histoire & Antiquités
Historienne de l'Art
Chargée de cours à l'Université
Conférencière Nationale Agréée
Cours, Conférences, Visites-Conférences
& Voyages culturels
Recherches, Généalogie foncière & Publications
Port. : 06 12 02 38 74
asp.art-histoire@orange.fr

ARTISANS, ENTREPRISES DE SOUGÉ


► **ÉLECTRICITÉ**
Automatisme
Alarme
Solaire photovoltaïque

► **CHAUFFAGE**
Énergie renouvelable
Entretien ramonage
Nettoyage cuve fuel

► **PLOMBERIE**

Parc artisanal des chondonnets
41800 SOUGÉ

Téléphone : 02 54 72 56 98
Télécopie : 02 54 72 52 09
janvier.thermic@wanadoo.fr
www.janvier-thermic.com



Electricité Générale


ELP bâtiment.

Mr Laurent PELTIER
06 09 85 85 86 elp.batiment@gmail.com

Loïc Barbin 06 13 88 44 47
23 RUE DE LA MAIRIE
41800 SOUGÉ

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

ATOUT.MAIN541@GMAIL.COM 

PARTICULIERS, RÉNOVATION & NEUF
PROFESSIONNELS, INDUSTRIELS

Siret 834 947 533 00016 · Assurance Décennale Aviva


VELUX
INSTALLATEUR CONSEIL



AC Ploux
ZA les chondonnets
41800 SOUGÉ
06.64.03.62.63
a.c.ploux@orange.fr
www.acploux.fr

SARL Bureau TP

"La Roche Vermand"
41800 SOUGÉ

Tel : 02.54.72.53.85
Fax : 02.54.72.51.64

Terrassements tous genres
Tracto-pelle et mini-pelle
Aménagements terrains, cours
Assainissement


PHILIPPE LECOMTE
CHARGÉ DE COMMUNICATION ET
D'ÉVÉNEMENTS
WEBMASTER & FORMATEUR

06 61 46 36 80
www.philippe-lecomte.com
contact@philippe-lecomte.com

SARL CATROUX
Parc Artisanal des Chondonnets 41800 Sougé
Tél : 02 54 72 44 03 – contact@catroux-metallerie.fr



NOS COMMERCES

BOULANGER - PÂTISSIER

Denis et Isabelle DESPINS
10, rue de la Mairie
Tél. 02 54 72 53 96

COIFFEUSE

Virginie BRETON
21, rue de la Mairie
Tél. 02 54 82 25 10

ESPACE BIEN-ÊTRE

Valérie BARBIN
23, rue de la Mairie
Tél. 06 50 76 59 85

THÉRAPEUTE-MAGNÉTISEUR-ÉNERGÉTIQUE-DÉGAGEMENT

AU-DELÀ D'ICI
Patrick CHANAL
2, rue Sous le Bois
Tél. 06 47 93 32 83 / 02 54 86 61 90

LE FOURNIL DE LA CORMERIE

Léa TALOC
Pains et gourmandises BIO
fournil@lacormerie.com
Tél: 06 67 63 21 01

Commerce ambulants

SARL POISSONNERIE DU CHÈNE

Votre poissonnier David Gautier est installé tous les mercredis à 8h 45 devant la mairie
Tél. 06 81 15 80 43



VOTRE COMMUNE ET SES SERVICES

MAIRIE :

Tél. 02 54 72 44 43
Du lundi au vendredi de 9h à 13h
Le lundi et jeudi de 15h à 18h.
Site internet : <https://www.souge.fr>
Facebook : Sougé Loir et Cher
Mail: mairie.souge@orange.fr
Panneau Pocket

AGENCE POSTALE :

Tél. 02 54 72 44 43
Du lundi au vendredi de 9h à 13h

CENTRE DE SECOURS :

Tél. 18
Dirigé par le Lieutenant Grégory JANVIER

CABINET D'INFIRMIÈRES :

Tél. 07 60 00 25 30
Nadia BENYEBKA
Amandine BOURDON
Céline LAMBRON

BEN'ADOM :

Patricia Bidon
Cheffe d'agence
Tél. 07 69 71 65 07
benadomservice@gmail.com

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

Mylène GODINEAU
Tél. 06 25 37 21 68

SERVICE À LA PERSONNE- AIDES MÉNAGÈRES :

Lolumel services
Sandrine PELTIER
Tél. 06 66 09 63 00
lolumel.services@gmail.com
Angélique CARTEREAU
Tél. 06 47 95 56 90
Chantal MALLET
tél: 06.33.93.45.50

BIBLIOTHÈQUE :

Les mardis de 16h30 à 17h30
Les vendredis de 11h à 12h
Les samedis de 11h à 12h

